



SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

Conseil communal du 17/12/2025

Réponse à l'interpellation n°35 :

**« Situation de l'AIS de Saint-Josse : faillite, responsabilités et obligations de la commune ;
Interpellation introduite par M. MOUHSSIN Ahmed, Conseiller communal - report du
26/11/2025 »** (ordre du jour)

Monsieur le Conseiller,

Depuis ma prise de fonction, en qualité de Président le 20 octobre 2025, j'ai œuvré à comprendre et à mettre de l'ordre avec M. Frémal au sein de l'AISSJ.

C'est dans ce sens que nous avons travaillé et que nous nous sommes dirigés vers la dissolution.

Nous savons également qu'un audit est en cours et nous serons heureux d'en prendre connaissance pour que les responsabilités puissent être identifiées et entamer les procédure nécessaire.